

MAIRIE DU MESNIL SOUS JUMIEGES (76480)

REGLEMENT DE LOCATION DE VAISSELLE

Article 1 : La location de vaisselle, pour 150 couverts, est proposée aux utilisateurs de la salle « Le Mascaret ».

Article 2 : Le montant de location s'effectue **uniquement** au forfait pour la somme de 1.70 € par personne. Un forfait de location de verres est créé pour les vins d'honneur pour la somme de 36.00 €. Aucun forfait inférieur à 36.00 € ne sera consenti.

Article 3 : La vaisselle est rendue lavée.

Un état sera dressé par l'agent responsable à la mise à disposition ainsi qu'à la restitution.

Tout élément brisé ou détérioré sera facturé au locataire selon le tarif indiqué ci-dessous (correspondant au prix d'achat TTC x 1.5 pour frais de port et de commande.

Prix de remplacement à la pièce:

- Verres à whisky	1.18 €uros
- Verres à pastis	1.00
- Gobelets 20 cl	0.84
- Verres à eau 24 cl	2.05
- Verres à vin 18 cl	1.97
- Coupes à sorbet	1.40
- Verres à liqueur 5 cl	1.73
- Flûtes 17 cl	1.81
- Carafes en verre 1 l	2.42
- Couverts: Fourchettes	1.11
Couteaux	2.96
Cuillères à soupe	1.11
Cuillères à café	0.99
- Corbeilles à pain	5.74
- Saladiers D 14	1.53
- Plats à poisson L60	13.33
- Légumiers 1.6 l D 22	15.98
- Saladiers D 31	8.39
- Assiettes plates 220 x 212	3.55
- Assiettes creuses 220 x 212	3.55
- Assiettes à dessert 188 x 180	2.97
- Tasses à café 9 cl	2.15
- Sous tasses D 12	1.40
- Bols carrés	3.20
- Cafetière électrique	22.87

Article 4 : Un équipement de cuisine est mis à disposition gratuitement.

En cas de bris ou détérioration, les éléments seront facturés au locataire au prix unitaires indiqués ci-dessous.

- Tire bouchons	6.82 €	- Louche D 12	19.44 €
- Ensemble à condiments	15.60 €	- Écumoire	15.50 €
- Ramasses couverts plastique	9.01 €	- Plat à rôtir long 45	79.19 €
- Casserole à queue D 28	63.19 €	- Faitout D 32	70.24 €
- Pincés tout usage	6.46 €	- Pelle à trous	15.39 €
- Spatules en bois L 50	3.84 €	- Couteaux office	1.05 €
- Planche à découper	31.98 €	- Plateaux 46 x 36	9.57 €
- Saladiers moyens	3.80 €	- Bannetons	5.20 €
- Casserole D 20	21.70 €	- Couteau à pain	5.75 €
- Passoire	44.40 €	- Fouet	10.65 €
- Plats à tarte	15.08 €	- Mugs	1.89 €
- Saladiers (moyen)	4.38 €		

Fait en Mairie, le 10 décembre 2009
Le Maire,

Yannick DECONIHOUT.